

# Tout ce qu'il faut savoir sur les 4ème Assises

Création : Jui 2015

## I. Qu'est-ce que les Assises européennes du Plurilinguisme ?

### 1. Publics - Objectifs et axes thématiques généraux

Organisées par l'Observatoire européen du Plurilinguisme (OEP), les Assises européennes du Plurilinguisme sont une manifestation qui réunit tous les trois ou quatre ans des décideurs publics et privés, des chercheurs et des acteurs de la société civile, des professionnels et de simples citoyens, pour poser clairement les questions linguistiques en Europe dans leurs enjeux politiques, culturels, scientifiques et éducatifs, économiques et sociaux : les quatre grands axes des Assises.

### 2. Thèmes des différentes Assises 2005-2016

Après la fondation des Assises à Paris en 2005 dont les Actes ont été publiés sous le titre « Plurilinguisme, inter culturalité et emploi », elles se sont déroulées à Berlin en 2009 dans le cadre du programme « l'Europe pour les citoyens » et à Rome en 2012 sous le titre « Langues sans frontières : le plurilinguisme ».

Le choix de Bruxelles pour les IVèmes Assises en 2016 est très nettement lié à la nécessité de clarifier les décisions européennes en matière de plurilinguisme sans lequel la citoyenneté européenne est inconcevable.

Le thème des Assises 2016 à Bruxelles est « Plurilinguisme et créativité ».

### 3. Préparation des Assises

L'OEP s'associe toujours à un partenaire local qui coorganise la manifestation.

Pour Bruxelles 2016, le coorganisateur est GEM+, association pour une Gouvernance Européenne Multilingue.

C'est également l'occasion pour de nombreux partenaires (institutions locales et internationales, associations, médias, etc.) de participer activement à cette manifestation d'échanges, de réflexions et de propositions en faveur du plurilinguisme/multilinguisme : cf. appel à partenariats qui prévoit la prise en charge de conférences, tables rondes, expositions, spectacles, animations, expositions, moments conviviaux, etc.

### 4. Dates - Lieux - Organisation des Assises

Les IVèmes Assises 2016 se déroulent à Bruxelles dans des locaux liés aux institutions européennes, du 18 au 20 mai 2016.

La manifestation est structurée en trois journées où interviennent :

- une dizaine de conférenciers experts des quatre axes thématiques dans une salle plénière d'une capacité d'environ 200 places ;
  - de 60 à 80 contributeurs qui exposent oralement des communications d'une dizaine de minutes, réunies en une douzaine de modules s'inscrivant dans les quatre axes et se déroulant sous forme de tables rondes suivies d'un débat : définies par un sous-thème commun, elles peuvent se dérouler en parallèle dans deux salles de 120 places. Ces communications sont développées plus amplement sous forme écrite pour faire partie des Actes des Assises.
- Les moments conviviaux (pauses café, repas de midi, animations) sont offerts aux participants, intervenants et invités régulièrement inscrits à la manifestation.

La manifestation se termine par des synthèses sur les travaux des quatre axes et par des recommandations adressées aux instances nationales et européennes, relayées par les médias.

## II. Comment s'inscrire et participer aux Assises ?

1. En tant que participant : les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de janvier 2016 sur le site de l'OEP, [www.observatoireplurilinguisme.eu](http://www.observatoireplurilinguisme.eu)

2. En tant qu'intervenant :

- en envoyant une proposition de contribution sous forme de résumé d'une page assorti d'une bibliographie (sur le formulaire joint) : avant le 15 septembre 2015 ; cette proposition est soumise à un comité de sélection qui publie le résultat le 20 décembre 2015 et le communique aux candidats à une intervention ;

- en envoyant pour la publication un résumé de 15 lignes, traduit dans au moins deux langues parmi les langues suivantes (allemand, anglais, espagnol, français et italien) et le texte intégral de la contribution sélectionnée (6 pages maximum soit environ 18 000 caractères espaces compris, en tenant compte du résumé et de la bibliographie): avant le 30 avril 2016.

Les contributions comportent sous une forme argumentée une analyse de la situation, une présentation des problématiques, si possible appuyée sur des expériences ou des cas précis et dans la mesure du possible des propositions concrètes.

Pour s'inscrire en tant que participant ou intervenant une adhésion à l'OEP spéciale Assises d'un montant de 130 euros par personne (30 euros pour les étudiants) est à régler avant le 31 mars 2016 : cf. site de l'OEP.

Cette adhésion spéciale donne droit à assister aux trois journées des Assises, à bénéficier de la restauration prévue pendant les pauses du matin, de midi et de l'après-midi et à recevoir les Actes qui sont publiés dans les Cahiers de l'OEP.

Adresses utiles

[Contact.plurilinguisme@sfr.fr](mailto:Contact.plurilinguisme@sfr.fr)

[Info@gem-plus.eu](mailto:Info@gem-plus.eu)

Documentation

- Dossier complet de présentation des Assises en ligne et téléchargeable sur le site de l'OEP (Les actions/4èmes Assises Bruxelles/)

- Appel à communication détaillé en ligne et téléchargeable sur le site de l'OEP diffusé à partir du 30 juin 2015 avec le formulaire de proposition de contribution (formulaire joint) : à renvoyer avant le 15 septembre 2015

- Appel à partenariat (convention jointe) : à renvoyer avant le 20 décembre 2015